

## Réaction de la CONASYSED

Ne pouvant rester indifférente, suite aux dérives du régime de terreur d'Ali Bongo concernant l'arrestation des membres de la société civile libre, l'intersyndicale CONASYSED est montée au créneau pour dénoncer cet état de fait, à la faveur d'un point-presse, donné le jeudi 21 juillet.

### Constant Mavoungou

Suite aux dérives autoritaires qui contrastent avec un Etat de droit, l'intersyndicale CONASYSED, membre fondateur de la confédération syndicale Dynamique unitaire (DU), a tenu à réagir au sujet de la traque dont font l'objet les membres de la société civile. Et cela s'est concrétisé, le jeudi dernier, à la faveur d'un point-presse, au secrétariat général du ministère de l'Education nationale.

S'agissant de l'arrestation de Jean Rémy Yama et les autres, Simon Ndong Edzo, délégué général de la CONASYSED a déclaré : « le 09 juillet 2016, alors que les militants de la société civile attendaient le début de leur meeting, au mythique site privé du Rond-point de la Démocratie, les forces de défense et de sécurité, vont envahir ledit site, empêchant ainsi le déroulement de la manifestation. Cette invasion des forces de défense et de sécurité va s'accompagner de la projection des gaz lacrymogènes en direction des militants de la société civile. C'est ainsi que dans la foulée, vingt-quatre leaders de la société civile ont été kidnappés. Il s'agit de Jean Rémy Yama, président du Syndicat national des enseignants-chercheurs et chercheurs (SNEC), président de la confédération syndicale Dynamique unitaire, coordinateur général du mouvement citoyen « Témoins Actifs »; Roger Ondo Abessolo, président du Syndicat national des travailleurs du secteur social (SYNATRAS), membre des « Témoins Actifs », Cylin Koumba Mba Essiane, président du Syndicat national des



Simon Ndong Edzo réclame la libération immédiate de leur collègue Jean Rémy Yama.

personnels de l'agriculture (SYNPA), membre de Dynamique unitaire et les autres ». Le délégué général de la CONASYSED, s'adressant aux magistrats, a signalé que « face au déni de droit et de Justice, vous nos magistrats qui réclamez l'indépendance de la Justice, la non immixtion des politiques avez ainsi l'occasion, en relaxant nos camarades emprisonnés arbitrairement, de démontrer cette volonté ».

Parce que le dossier des victimes de l'arbitraire est vide, la CONASYSED a précisé que les « camarades, actuellement emprisonnés, le sont arbitrairement. Ils sont donc innocents. C'est la raison pour laquelle nous demandons leur libération pure et simple ».

Malgré cette montée au créneau, avec un dossier vide, au terme du mandat de dépôt de dix jours, le vendredi dernier, Jean Rémy Yama, Roger Ondo Abessolo, Cylin Koumba Essiane et d'autres victimes de la barbarie d'Ali Bongo, présentés devant le juge d'instruction, ont été ra-

menés à la prison centrale. Selon une source proche de Dynamique unitaire, « le tribunal de Libreville refuserait de libérer Jean Rémy Yama, Roger Ondo Abessolo, Cylin Koumba Essiane sur ordre d'Ali Bongo, parce qu'ils ont commis le péché d'être membres de Dynamique unitaire. Simplement ».

Du grief de troubles à l'ordre public et incitation à la violence, l'on est désormais dans autre chose que seuls les juges aux ordres du palais connaissent. En clair, pour avoir appelé au respect de la légalité, notamment l'application de l'article 10 de la Constitution, Jean Remy Yama et les autres paient le prix fort de leur engagement. Point.

Au nom de la paix sociale, Ali Bongo et sa justice doivent libérer au plus vite Jean Rémy Yama et les autres. Ne pas le faire, ces membres de la société civile se transforment de plus en plus en véritable boulet pour le « fils supposé » d'Omar. ■